

SAINT VINCENT DE REINS "Le Bourg"

BUDGET DE L' EXERCICE 1991

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1) DEPENSES :		1.901.271
- <u>Dennées et fournitures</u>		132.000
Dont Carburants	8.500	
Combustibles	30.000	
Fournitures de voirie	30.000	
Fournitures scolaires	13.000	
Fournitures de bureau	20.000	
- <u>Frais de personnel</u>		313.000
Dont Rémunération du personnel	198.500	
Charges Sociales	78.000	
- <u>Impôts et taxes</u>		13.000
- <u>Travaux et Services extérieurs</u>		334.690
Dont Entretien des Bâtiments	45.000	
Entretien de la voirie	56.690	
Entretien et acq. Matériel	58.000	
Electricité, Eau, Gaz	130.000	
Assurances	30.000	
- <u>Participation et contingents</u>		121.200
Dont Dépenses d'aide sociale	101.937	
Service d'Incendie	14.931	
Charges Intercommunales	3.200	
- <u>Allocations - Subventions</u>		172.050
Dont Primes à la construction	4.000	
Subventions	167.210	
- <u>Frais de Gestion générale</u>		89.065
Dont Fêtes et Cérémonies	5.065	
Reliures	2.000	
Documentation Générale	15.000	(dont 10.000 pour la Bibliothèque)
Frais de P.T.T.	8.000	
Indem. Fonc. Maire & Adjoints	59.000	
- <u>Frais financiers</u>		160.050
Dont Intérêts des Emprunts	156.000	
- <u>Prélèvement pour Investissement</u>		566.216
2) RECETTES :		1.901.271
- <u>Produits de l'exploitation : Assainissement</u>		13.000
- <u>Produits domaniaux</u>		43.000
Dont Location des immeubles	41.000	
Concession cimetièrè	2.000	
- <u>Produits Financiers</u>		5.000
- <u>Recouvrements - Subventions</u>		20.800
- <u>Dotations versées par l'Etat</u>		538.742
- <u>Impôts indirects</u>		30.220
- <u>Contributions directes</u>		1.232.709
- <u>Produits exceptionnels</u>		17.800

SECTION D'INVESTISSEMENT

1) DEPENSES :		<u>1.718.185</u>
- <u>Participation Communale Usine-Relais</u>		60.000
- <u>Remboursement d'Emprunts</u>		105.185
- <u>Acquisition de biens meubles et immeubles</u>		351.100
Dont Matériel Pompiers	5.000	
Matériel Cantonnier	5.500	
Tables + matériel Ecole	35.000	
Acquisition de la POSTE	300.000	
- <u>Travaux de Bâtiment et de Génie Civil</u>		1.201.900
Dont Réparation du Clocher	14.000	
Réparations chauffage	10.000 (Salle Polyvalente)	
F.S.I.R. 1991	108.000	
Assainissement 11° tranche	1.067.400	
Alarme Salle des Jeunes	8.100	
 2) RECETTES :		 <u>1.718.185</u>
- <u>Subventions d'équipement, dons</u>		477.150
- <u>Prélèvements sur recettes de Fonctionnement</u>		566.216
- <u>Fonds de compensation de la T.V.A.</u>		109.764
- <u>Dotation d'équipement du Département</u>		15.290
- <u>Produits des Emprunts</u>		545.000
- <u>Recouvrement de créances : Tennis</u>		4.765

TAUX et PRODUIT des CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Bases Notifiées	TAUX	PRODUIT
(:	:)
(:	:)
(:	:)
(Taxe d'habitation	1.942.020	3,61	70.106
(Foncier Bâti	1.450.500	10,38	150.561
(Foncier non Bâti	212.850	22,74	48.402
(Taxe Professionnelle	14.772.290	5,30	782.931
(:	:)
(:	:)
(18.377.660	:	1.052.000
(:	:)

CLUB NOTRE TEMPS



Nous avons chaque année à déplorer la disparition de quelques membres de notre club, qu'ils soient décédés, malades hospitalisés ou n'ayant pas de moyens pour se déplacer, sont dans l'impossibilité d'assister à nos réunions ; ce qui fait que notre effectif a quelque peu tendance à diminuer en nombre. Cependant, des retraités ou pré-retraités hésitent à venir nous rejoindre, alors que rien n'est déplaisant à passer ensemble des bonnes soirées dans la bonne humeur.

Notre sortie de juin 90 a été une bien agréable journée. Après la visite à CHAZELLES-SUR-LYON du Musée du Chapeau, le déjeuner à SAINT-GALMIER, la visite des souffleurs de verre, le casse-croûte du soir au Château de la Roche, ce fut une journée bien employée dans la gaieté.

Le 20 juin a été fixé pour notre sortie 1991 à CHATILLON-SUR-CHALARONNE et ses environs. Déjeuner à ATTIGNAT, casse-croûte le soir à la Voisinée, une bonne journée en perspective.

Signalons notre exposition vente du début septembre 1991 et espérons comme les années précédentes une bonne réussite.

Le Bureau.

BUREAU D'AIDE SOCIALE aujourd'hui CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et qui comprend en outre, en nombre égal :

- des membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- des membres nommés par le Maire.

Dont un membre représentant des associations familiales,
et un membre représentant du 3ème âge.

Sa composition : Mr DEVEAUX Lucien, Maire. Mme DEMOLLIERE Josette, Mr ROBIN Bernard, Mr MARCHAND André, Mr PERRIN Auguste. Mmes CORGIE Monique, ROLLET Andrée, DUDU Raymonde. CHAMPALLE Christiane.

Il a comme principal but d'aider toutes les personnes du village qui ont des besoins non prévus et non couvrables par le système d'aide classique.

Il donne un avis sur toutes les demandes d'aide sociale diverses (aide médicale - aide aux personnes âgées - aide aux personnes handicapées....) versées par le Département ou l'Etat.

Pour cela, il est exigé de toute personne faisant une demande en Mairie :

- de prouver son domicile sur la commune,
- de justifier d'un certain temps de résidence,
- de justifier de ses revenus (déclaration d'impôts, feuilles de paie, etc)

Il est à noter que d'autres justificatifs pourront être demandés selon l'aide sollicitée.

Le Maire.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Année 1990 :

18 février : CATHELAND Eve Christine
02 mars : NONY Clément Joseph
03 juillet : AURAY Estelle Pascale
17 août : SALOT Marjolaine Barbara
10 octobre : JACQUET Sébastien Yves
17 octobre : LABROSSE Florent Hubert
24 novembre : ZAAG Abdalah

Année 1991 :

07 janvier : BILIS Umit
11 février : PIERREFEU Audrey Charlotte
27 février : ATTOU Belkacem
11 mai : RECORBET Cédric

MARIAGES

Année 1990 :

21 avril : CHABERT Pascal ET CROZIER Nathalie Rolande Jeanne
23 juin : VADEBOIN Louis Francisque ET BURNICHON Valérie

DECES

Année 1990 :

16 janvier : PHILIPPE Joséphine Marie Rosalie Vve DEGOUTTE
09 mars : CHERPIN Georgette Maria Epse POLLOCE
04 juin : COUTURIER Yvon
30 octobre : DEPIERRE Marie Benoite Germaine Vve NONY
16 décembre : ROLLET Jean-Pascal
18 décembre : CHARRIN André Robert

Année 1991 :

28 mars : ODIN Philomène Epse CHAMPALLE
14 mai : POYET Emile Claudius
02 juin : BILLET Marius Claudius Robert
29 juin : RIVOLIER Pauline Marie Vve SAINT-PAUL
13 juillet : MANDEGOU Jean Marius

-:-:-:-:-:-:-

Informations ETAT CIVIL :

Les fiches d'Etat Civil peuvent être demandées dans n'importe quelle Mairie, sur présentation du livret de famille.

Les extraits d'actes sont à demander :

Naissance : à la Mairie du lieu de Naissance,

Mariage : à la Mairie du lieu du Mariage,

Décès : à la Mairie du lieu du Décès ou du lieu du Domicile du défunt.



ECOLE CHAMPAGNAT

DU NOUVEAU A L'ECOLE



Dès le début de l'année scolaire, deux nouveaux jeux ont été installés par l'A.P.E.L. (payés par la Commune et l'APEL). Sur la cour de la cantine, les petits disposent d'un toboggan aux couleurs vives. Une balançoire à ressort a également été montée devant leurs classes.

Trois nouvelles classes ont été aménagées aux vacances de février. A l'extrémité, le préau, bien utile en cas de pluie, sert aussi pour les leçons de rythmique ; la "garderie" permet, pendant la journée de travailler en petits groupes : pour l'anglais, le catéchisme et les leçons de lecture ; la troisième salle contient les ordinateurs et un téléviseur : toutes les classes viennent regarder les émissions scolaires.

Changements prévus à ce jour (31 mai) pour l'année scolaire 91-92

Madame Martine VAUTRIN nous rejoint après 3 années de congé parental. Merci à Melle Valérie BUCHET qui se rend à AMPLEPUIS et à qui nous souhaitons un poste pour la prochaine rentrée.

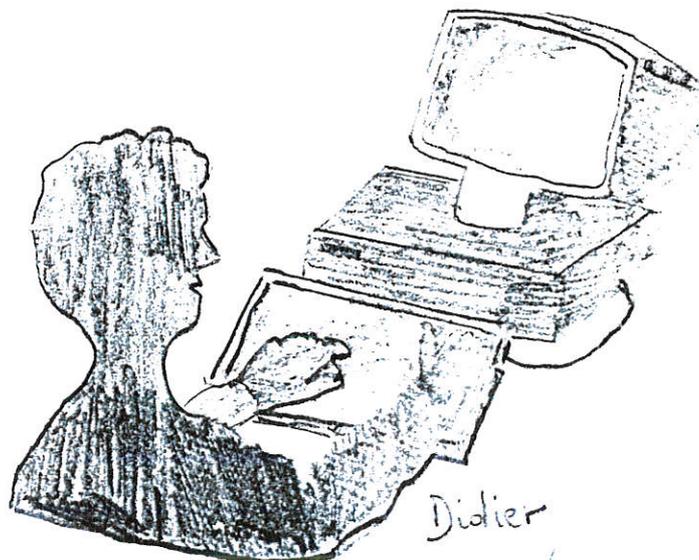
Deux autres départs suivront, celui de Melle Séverine CHAVANON dont le contrat "Emploi Solidarité" arrive à expiration et celui de Frère Pierre BISSUEL qui, après 18 années de travail à l'école, prend sa retraite. Nous leur disons un grand merci.

Bienvenue à Frère Bernard BOURDAT qui est nommé en remplacement de Frère Pierre.

Modification d'horaire à partir de septembre : il s'agit, pour les élèves du passage de 27 heures hebdomadaires à 26... (pour nous de 28 à 27). Les écoles du secteur devront prendre les mêmes dispositions.

Vraisemblablement le déroulement de la semaine sera le même qu'en 90-91. Il y aura congé un samedi sur trois. Le calendrier sera communiqué aux familles directement intéressées dès que possible.

Frère Jean BONNARD,
Directeur.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

BILAN 1990 - 1991

QUELQUES CHIFFRES :

Effectif : 92 élèves répartis en 4 classes :

Filles : 43 - Garçons : 49

Primaire CP : 14 - CE 1 : 9 - CE 2 : 14 - CM 1 : 9 - CM 2 : 10

Maternelle PS : 15 - MS : 15 - GS : 6.

Piscine : 54 enfants pour 24 sorties.

(à noter qu'aucune augmentation n'a été demandée aux parents pour cette année malgré la hausse du coût du transport et de l'occupation des lignes d'eau).

Merci à tous les parents qui ont bien voulu accompagner les enfants.

LES ACTIVITES :

Repas annuel : qui continue à avoir beaucoup de succès. Chacun s'y retrouve dans la joie et la bonne humeur.

Sortie scolaire : pour toutes les classes elle a eu lieu le 07 juin à LYON. Visite de FOURVIERE le matin (cathédrale, théâtre romain...). L'après-midi visite du parc de la Tête d'Or. Enfants et accompagnateurs ont passé une excellente journée malgré le temps médiocre.

Le transport et les repas ont été pris en charge par l'association des familles, l'O.G.E.C. et par notre association.

Fête Patronale : les 6 - 7 - 8 juillet

Organisée par l'O.G.E.C. et notre association. Beaucoup d'activités qui ont permis à chacun de passer trois journées agréables dans un esprit de fête et de kermesse.

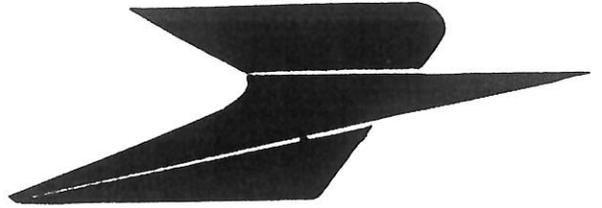
Merci à tous pour votre participation, grâce à vous la fête a vraiment été réussie.

Le bénéfice de cette manifestation sera réparti entre les 2 associations. Cela permettra de continuer à faire vivre notre école.

Encore un grand merci à tous et, que vive notre Ecole !...

Le Bureau des A.P.E.L.

LA POSTE



Téléphone : 74.89.60.13
pour tous renseignements
ou prise de rendez-vous

Dernière levée du courrier :
en semaine : 16 h 45
le samedi 11 h 15.

Bureau ouvert en semaine
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

L'industrie, l'artisanat, l'agriculture, le commerce, la vie associative
indispensables à la qualité de la vie dans notre commune.

La Poste veut aussi contribuer à renforcer cette qualité de vie, et vous
l'avez bien compris car vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter le bureau.

Est-ce dû à la proximité ?
Est-ce dû au changement d'orientation de la Poste ?
Est-ce dû à?

Vous seul avez la réponse !

L'an dernier, je vous annonçais une croissance du bureau de plus de
50 % ; cette année elle est moindre mais située aux alentours de 20 %, ce qui me
permet d'espérer quelques heures de renfort, et ainsi je serai encore plus disponible
pour vous écouter, vous renseigner, voir vous conseiller.

La POSTE, ce n'est pas que le courrier, le facteur et les mandats, c'est
aussi, un partenaire financier pas comme les autres.

L'activité financière de la POSTE remonte à près de deux siècles, même
si la spectaculaire activité du courrier a tendance à la faire oublier.

Créateur de produits modernes dans l'univers du crédit, de l'assurance,
des placements et de l'épargne, la POSTE est aussi le relais idéal pour la diffusion
des produits financiers de demain :

- des produits adaptés et performants,
- des produits sans risque qui assurent des revenus,
- des produits d'assurance, une gamme large et originale,
- le P.E.P., une solution pour tous.

La POSTE, c'est encore un poids financier considérable par les montants
gérés et les sommes collectées.

22 millions de compte d'épargne en France, plus de 450 à SAINT-VINCENT-
DE-REINS ;

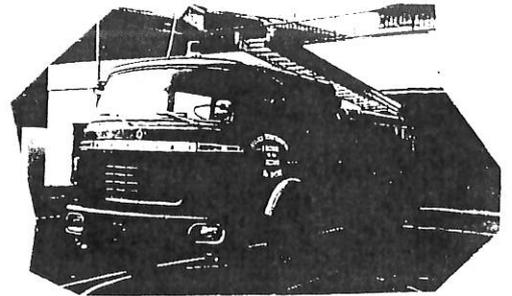
9 millions de C.C.P., plus grande pénétration bancaire en France, plus
de 300 à SAINT-VINCENT-DE-REINS.

Décidément, la Poste c'est la Banque des Français d'aujourd'hui et pourquoi
pas la vôtre ?

Je suis à votre disposition pour vous donner tous renseignements utiles.

Bien amicalement à toutes et à tous.
Claude NICOLAS,
Receveur de la POSTE.

COMPAGNIE DE



SAPEURS POMPIERS.

Comme chaque année, la Compagnie des Sapeurs Pompiers vous fait part de ses activités.

Tout d'abord, l'effectif reste toujours de 16 hommes, malgré la venue, début 1991 d'Eric MOISSONNIER, déjà Pompier à GRANDRIS et titulaire du Brevet National de Secourisme ainsi que de la spécialisation ranimation.

La fin de l'année 1990 a été marquée par la réussite :

- en ranimation : ROCHE Yves - DESSEIGNE Patrick - DEPIERRE Yves et POYET Guy,
- en secours routier : FORAY Patrice.

La formation continue aussi avec les recyclages sous-officiers et officiers et les manoeuvres mensuelles.

D'autre part, pour la première fois, les pompiers de SAINT-VINCENT-DE-REINS ont été représentés au concours de manoeuvre du congrès départemental qui a eu lieu à THIZY cette année les 8 et 9 juin.

La motivation est donc réelle, ceci grâce au Capitaine NONY, tout d'abord, qui a su il y a déjà longtemps, l'inculquer ; mais aussi grâce au matériel qui répond maintenant aux interventions auxquelles nous devons faire face.

Je remercie à cette occasion Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ainsi que vous tous pour vos dons divers et en particulier lors du passage du calendrier. Ces dons nous permettent d'acheter, entre autres, petit matériel et habillement.

Les interventions ont été rares en 1990 à la joie de tous bien sûr, mais plus fréquentes au début 1991 à cause de l'hiver et en particulier de la neige.

Nous espérons que le système d'appel sera revu et amélioré en 1992 avec l'appel de sirène direct, parce que le signal par téléphone est maintenant dépassé parce qu'inefficace.

Sur ces mots je vous rappelle notre dévouement si vous avez besoin de nos services, dans la mesure de nos possibilités et, à bientôt...

Louis VADEBOIN,
Chef de Corps.

-:-:-:-:-:-:-:-

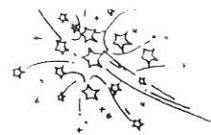
- Effectif du Corps des Sapeurs Pompiers -

VADEBOIN Louis, Sergent - DEPIERRE François, Caporal Chef - DEREPIERRE Christian, Caporal Chef - SALINAS Denis, Caporal - FORAY Patrice, Caporal.

Sapeurs : DESMURGER Bernard - SUCHET Michel - MURAT Jean Marc - COTTIER Eric - VIAL Marc - ROCHE Yves - POYET Guy - DEPIERRE Yves - DESSEIGNE Patrick - FOUGERARD Gaëtan - MOISSONNIER Eric.



CLASSES EN 1



DISCOURS du PRESIDENT des CLASSES en "1" du 28 avril 1991

"...La coutume veut qu'il y ait à l'occasion des fêtes des Classes, prise de parole. Avant de passer à ce qui est plus agréable, je demande quelques minutes d'attention et de patience.

Permettez-moi, tout d'abord, de regretter l'absence de ceux qui n'ont voulu mais surtout pas pu être des nôtres aujourd'hui car certains ont des raisons douloureuses.

Ayons une pensée de profonde sympathie pour celui et pour son épouse que le destin a frappé cruellement en leur enlevant récemment leur fils.

Pensons à ceux qui nous ont quittés depuis dix ans. Je ne vais pas les énumérer. Je n'en citerai qu'un, Frère Joseph PHILIPPE ou, pour être plus nature, "Père PHILIPPE", qui avait été très heureux et avait si bien reçu quatre d'entre nous il y a dix ans à SAINT-GENIS.

Il me pardonnera de me servir de lui pour faire la transition. Je me souviens d'une de ces boutades disant "Qu'un Saint triste est un triste Saint". Pas de risque de se tromper en disant qu'aujourd'hui nous ne serons pas tristes. Nous ne serons pas Saints non plus, quelle prétention !...

Encore que !... qui trouverons-nous entouré de Mme Elizabeth COILLARD, de Mme Jeanne BUYS, André SAINT-PAUL notre Président d'honneur qui se dévoue sans compter avec son épouse pour entourer sa maman, centenaire depuis l'an passé. Bravo à nos trois vaillants 80 ans.

La devise des Classes en "1", doit être me semble-t-il l'unité. Unité qui sous-entend diversité, d'abord en faisant la Fête hommes et femmes ensemble. Nous ne sommes pas peu fier d'avoir rompu avec la tradition en introduisant il y a dix ans "la mixité".

Heureusement car la sympathique équipe des 20 ans sans ces charmantes Demoiselles, serait plutôt "Riquiqui". Pour vous les jeunes, que la vie moderne va disperser aux 4 coins de l'hexagone et sans doute au delà ; ce qu'il vaut mieux considérer comme une chance, je souhaite que cette journée soit un élément qui contribue à vous retrouver toujours avec plaisir.

Mais, que vous soyez au travail, ou que vous perfectionnez votre formation vous êtes grands, un peu pour les 18 et 19 ans et beaucoup pour notre équipe de 10 ans, plein d'entrain, qui assureront la relève.

Diversité donc, entre la jeunesse et nos 70 ans retraités plein d'expérience, entre les 60 qui sont arrivés à la retraite et ceux qui l'attendent avec une telle impatience qu'il est à ce demander si ce n'est pas pour camoufler, sinon une certaine anxiété, du moins un peu de nostalgie.

Diversité entre ceux qui n'ont jamais quitté SAINT-VINCENT-DE-REINS, ceux qui sont venus y vivre, ceux qui reviennent des villages voisins ou d'un peu ou de beaucoup plus loin et que je remercie sincèrement.

Diversité entre tous les actifs : confectionneuses, tisserands de jour comme de nuit, personnels d'atelier, de bureau, d'entretien. Le chef cuisinier, les gars du bâtiment "le bois avance, le ciment tire et, pour le tailleur, la pierre est dure".

Diversité avec, aux Filatures : le Compagnon nettoyeur et la jeune et charmante bistrotière ; au Bourg notre dévouée et non moins charmante Greffière et, le Barman périodiquement, zélé marchand de vignettes ; et, dans la campagne Paysans des plateaux ou du vallon.

.../...

.../...

Je ne peux faire allusion à tous, et je m'en excuse. Mais, je me dois de mentionner nos deux prêtres qui ont concélébré la messe : Messieurs les Abbés, philosophe ou théologien, gradé, galonné mais pas "Rouillé". Et, le corps médical avec Mesdames les infirmières, l'une retraitée, les autres qui nous reviennent, et de LYON, et de là-bas des "pays tropicaux !..."

Notre village, comme le paysage, est magnifique, le pays est vivant nous y trouvons et y retrouvons des racines de ruraux villageois.

Cette fête des Décades en "1", que nous allons vivre dans l'amitié et la convivialité en oubliant nos soucis quotidiens. N'est-elle pas le symbole d'un encouragement, voir d'un appel au plus grand nombre d'entre nous ; pour que chacun à sa manière, par des engagements simples dans les sociétés locales, dans ce qui est vie associative, de service ou de détente, éducative ou confessionnelle, sportive ou culturelle, contribue généreusement et avec joie de vivre à l'unité et à la vitalité de notre village.

Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette fête : La Clique "La Vaillante" de SAINT-VINCENT-DE-REINS et "L'Avenir Musicale" de VILLERS. Merci à notre sympathique postier et son collègue qui ont conduit nos 80 ans dans leurs autos folkloriques. Merci à la Municipalité pour le verre de l'amitié qu'elle nous offre.

VIVE LES CLASSES EN "1" ET VIVE SAINT-VINCENT-DE-REINS..."

Jean DUMOULIN,
Président.





ASSOCIATION

JEUNES



Cette année, notre village voit vraiment éclore l'association des Jeunes de SAINT-VINCENT.

Faisons, en effet, un bilan rapide de ce que les jeunes ont pu organiser depuis Juin 1989, date de naissance de l'association.

Juillet 1989	: Fête patronale,
Mars 1990	: Soirée "Blanquette de veau",
Juillet 1990	: Bal du 14 juillet,
Octobre 1990	: Bal (le 27 octobre),
Janvier 1991	: Saint-Sylvestre (40 personnes),
Février 1991	: Concours de belote
	: Soirée "Années 60" (le 23 février)
	: Fondue savoyarde et bourguignonne.

Toutes ces manifestations nous ont permis d'aménager la salle d'un baby-foot, d'une table de ping-pong, de jeux de société, d'acheter une cafetière, un aspirateur... et, d'organiser plusieurs soirées.

En plus de tout cela, j'espère que vous avez été nombreux à assister ou même participer à la course de VTT du Dimanche 02 juin 1991. Sachez qu'elle a été organisée par les Jeunes en collaboration avec Ludovic et Sylvie SAINT-PAUL et grâce, à nouveau, au soutien de Monsieur DEVEAUX, mais aussi des commerçants de SAINT-VINCENT-DE-REINS que nous tenons à remercier très sincèrement. Notre objectif est de créer une course qui puisse s'organiser chaque année et, prendre un peu plus d'ampleur au fil du temps.

Pour en revenir à l'association, une cotisation annuelle de 30 francs est demandée à chacun au mois de Juillet. Une carte donne droit à chaque adhérent de participer aux quelques manifestations que nous pouvons organiser. Une sortie à TOURO-PARC est prévue le 21 juillet, le car étant payé par l'association pour ses adhérents. Nous allons également collaborer à l'organisation d'un week-end, les 12 et 13 octobre, consacré aux champignons.

Mais, pour que nous puissions prendre une nouvelle envergure, il faudrait que chacun d'entre nous essaie de se prendre en charge pour qu'elle vive vraiment, ce qui, aujourd'hui, est le plus difficile à mettre en oeuvre. Répétons-le, le but est bien sûr de regrouper les jeunes, mais aussi de leur permettre de réaliser des choses qu'ils ne pourraient pas faire seuls, de s'initier à des problèmes de gestion et d'organisation et surtout de s'amuser.

Pour tous renseignements concernant l'association veuillez contacter Nicolas DUMOULIN.

Nicolas DUMOULIN,
Président.

BASKET - BALL.

La saison 1990/1991 n'est toujours pas terminée pour l'équipe Senior qui dispute courant juin les matchs de barrage pour l'accession à la division supérieure, après avoir fini 2ème en championnat.

Pour la première année de son existence l'équipe Benjamin a réalisé une très belle saison, malgré leur peu d'expérience. Un grand merci à tous les parents pour leur participation à cette saison écoulée.

La saison prochaine 2 équipes seront engagées en championnat, l'une évoluera en Senior, l'autre en Minime.

Si des personnes sont intéressées par la pratique du Basket en catégorie Senior et Minime elles peuvent s'adresser auprès d'un membre du bureau.

Un rappel : Les matchs à SAINT-VINCENT-DE-REINS auront lieu :

- Minime - Samedi à 15 heures,
- Senior - Dimanche à 9 heures 30.

Cette saison fut marquée par la disparition de notre ami basketteur Jean-Pascal ROLLET, apprécié de tous.

Le Bureau.



MANIFESTATIONS PREVUES à compter d'AOUT

Samedi 17 : Concours de Boules "Les Filatures" - 64
Samedi 31 :
Dimanche 01 : Vente exposition - CLUB du 3ème âge

SEPTEMBRE

Samedi 21 : Concert des " BAYARD " - Salle Polyvalente
Dimanche 29 : Randonnée Pédestre

OCTOBRE

Dimanche 13 : Cyclo-Cross "Les Filatures"

NOVEMBRE

Dimanche 17 : Concours de Boules "Les Filatures" - 32

DECEMBRE

Samedi 07 : Sainte-Barbe des Pompiers
Samedi 14 : Arbre de Noël Ecole CHAMPAGNAT - Salle Polyvalente
Mardi 31 : Réveillon SAINT-SYLVESTRE - Salle Polyvalente

ASSOCIATION AMICALE DES CHASSEURS



SAISON 1990 - 1991

Chevreuil : Comme prévu il est toujours en augmentation grâce à une bonne gestion de l'espèce depuis quelques années. Très bon plan de chasse avec douze bêtes attribuées. C'est le plat de résistance de notre chasse et il nous procure d'agréables moments.

Sanglier : Aucune bête récoltée, ce n'est pas qu'il a disparu car on remarque quelques passages périodiques. En tout cas, pas de dégâts aux cultures.

Lièvre : Sujet d'inquiétude, car si l'on commençait à espérer son augmentation il y a deux ou trois ans, force est d'admettre que ce n'est pas le cas.

Nouvelles mesures quant à sa chasse : réduction du temps de chasse d'une semaine et deux lièvres par chasseur pour la saison.

Lapin : Quelques petits lots subsistent mais ni extension ni régression.

Prédateurs : Deux renardes ont été abattues ce qui équivaut à une dizaine de renards éliminés.

Pour cet animal nous maîtrisons bien la situation actuellement sur notre chasse.

Conclusion : Peut-on dire que la saison a été bonne ou mauvaise, je ne le crois pas, car pour le chasseur qui considère la chasse comme un sport il n'y a pas de mauvaise saison. En tout cas nous vivons de bonnes parties de chasse aux battues aux chevreuils, pour preuve le bon état d'esprit qui règne entre nous.

N'est-ce pas là l'essentiel.

Jean DUDU,
Président.

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--

Inscriptions à l'examen du permis de chasser

Depuis 1975, la délivrance du permis de chasser est subordonnée à la production d'une pièce, attestant que le chasseur a subi avec succès l'examen prévu par l'article L 223-3 du Code Rural.

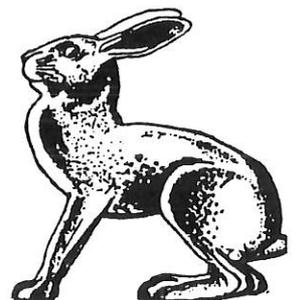
L'examen comporte deux épreuves. Une épreuve pratique de 2 x 2 heures permettant aux candidats d'acquérir la connaissance du maniement et de l'utilisation des armes, ainsi que des règles de sécurité et de savoir-vivre qui s'imposent au chasseur vis à vis des tiers et de leurs biens.

Le module de formation pratique comporte un exposé, et une épreuve de maniement d'armes sur un parcours comportant les obstacles et les difficultés qui peuvent être rencontrés en action de chasse.

A l'issue des épreuves pratiques, il est remis au participant une attestation, qui sera réclamée, le jour des épreuves théoriques.

L'épreuve théorique se déroule selon un procédé audiovisuel (projection de diapositives et réponses par croix sur une grille-type).

Pour les modalités d'inscription se renseigner en Mairie.

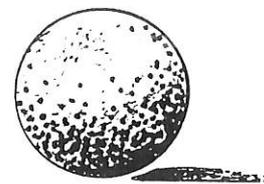


COMMENT OBTENIR ? QUI DELIVRE ?

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Certificat de travail	L'employeur			Il n'a plus à être légalisé
Certificat de scolarité	Le Directeur de l'école			
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat de décès		Dans les 24 h qui suivent le décès
Declaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité et certificat du praticien		Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Extrait d'acte de naissance*	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance vos nom et prénoms	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de mariage*	Mairie du lieu de mariage	Indiquer date du mariage vos nom et prénoms		
Extrait d'acte de décès*	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom, prénoms (indiquer le nom de jeune fille éventuellement)		
Fiche d'état civil	Mairie	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du mariage	En cas de perte demander imprime en Mairie	Gratuit	
Carte d'électeur	Mairie du domicile Inscription toute l'année	Livret de famille, justification du domicile (quittance loyer ou EDF)	Gratuit	Avoir 18 ans. Nationalité française
Carte nationale d'identité	Mairie Commissariat Préfecture	2 photos d'identité, timbre fiscal à 115 F, attestation de domicile, livret de famille ou extrait acte de naissance (présence d'un des parents pour les mineurs)	115 F	Attestation de domicile (quittance loyer ou EDF) 2 attestations
Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française	Mairie Commissariat	Présence du père ou de la mère avec livret de famille et carte d'identité du mineur	Gratuit	
Passeport	Mairie Commissariat Préfecture	Carte d'identité ou Livret famille ou attestation de domicile, (2) photos, ou extrait acte naissance	Timbre fiscal à 350 F	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Casier judiciaire	Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	Etat-civil et adresse	Gratuit enveloppe timbrée	Les personnes naturalisées ou nées à l'étranger doivent s'adresser au Ministère de la Justice, Casier judiciaire central, 23, avenue d'Orléans, 44079 Nantes Cedex
Certificat de nationalité française	Tribunal d'Instance	Carte d'identité	Gratuit	Sur rendez-vous
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'original		
Certificat hérité	Mairie (jusqu'à 10 000 F) Notaire (au-dessus de 10 000 F)	Livret de famille et noms et adresses de 2 témoins majeurs avec carte d'identité.	Gratuit	
Certificat de vaccination	Praticien qui a effectué la vaccination Mairie	Présenter les certificats originaux ou les carnets de santé de l'enfant	Gratuit	
Demande d'alignement permission de voirie	Mairie - Service Technique	Fournir une demande et plan de situation, enveloppe timbrée pour retour	Gratuit	Formulaire à prendre en Mairie
Légalisation matérielle de signature	Mairie	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec carte d'identité	Gratuit	

* Pour les Français originaires d'Afrique du Nord ou naturalisés, ces extraits sont à demander au Ministère des Affaires Etrangères, Service Central de l'état-civil, B.P. 1054 - 44035 NANTES - CEDEX.

BOULES DE ST. VINCENT



Section des "Filatures"

La société de Boules des Filatures fonctionne bien, d'une part, par son nombre d'adhérents et d'autre part, par son activité.

En effet, la société compte 59 licenciés. Elle est donc largement représentée dans les concours de 3^o et 4^o division.

Neuf quadrettes ont participé au fanion dont une a atteint les demi-finales

Depuis l'année dernière déjà, des rencontres inter sociétaires ont lieu. A ce jour la Boule des Filatures a passé le premier tour contre BOURG-DE-THIZY et, est confrontée à BELMONT.

Souignons la très belle performance de Françoise SAINT-PAUL, brillante gagnante du Tournoi de Pentecôte 1991 en Féminine (Maurice FILLON n'est pas perdu !..).

Tout ce dynamisme est bien sûr donné et soutenu par le Président Michel PERRAS ainsi que le Vice-Président Maurice BURNICHON qui a donné et donne toujours beaucoup de lui même pour cette société.

Une seule lacune : les jeunes. Minimes et cadets ne sont plus représentés et pour que vive une société il faut qu'elle ait une relève. La nôtre doit préparer son avenir pour avoir de futurs prodiges tels : Franck BURNICHON ou Alain PLASSE qui vont accéder à la 1^{ère} division, à nouveau, l'an prochain.

Le Bureau.

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE : Heures d'ouverture du Secrétariat de la Mairie :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.
Samedi de 9 h à 11 h.

SERVICES DE SANTE :

Médecin : Docteur TOURMENTE Jacqueline, place de la Mairie - Tél 74.89.60.44
Consultations : Lundi - Mercredi - Jeudi - Samedi de 10 h à 12 h.
Mardi - Vendredi : de 14 h à 16 h.
Et sur rendez-vous. Absente le Jeudi Après-midi.

Infirmière : Madame DUMOULIN Simone, Le Laurent - Tél 74.89.60.43
Pharmacie : Monsieur RISSE Pierre, le bourg - Tél 74.89.60.24
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Mercredi de 9 h à 12 h.
Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

RAMASSAGE DES ORDURES :

Ordures Ménagères : Le ramassage a lieu tous les jeudis matins et, par quinzaine dans les écarts. Les ordures doivent être mises dans des poubelles ou des sacs hermétiques.

Verres Usagés : Déposer le verre usagé directement dans les colonnes mises à cet effet : aux filatures - à Magny - au bourg (Place centrale et boulevard nord).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Mercredi : de 16 h à 18 h,
Samedi et Dimanche : de 10 h à 12 h.

CORRESPONDANTS DE PRESSE LOCALE :

PAYS-ROANNAIS et ESSOR : Monsieur François LACHAIZE.
PROGRES : Monsieur Marius NONY.

I N F O R M A T I O N S D I V E R S E S

L'A.P.F. (Association des Paralysés de France) nous prie de vous annoncer le ramassage de Textiles usagés, Chaussures (par paires) et Radiographies périmées, qu'ils pratiqueront cette année :

Le Samedi 19 octobre 1991

Dès maintenant, vous êtes invités à mettre de côté tout ce qui peut être collecté à cette occasion.

Des instructions seront données en temps utile pour les lieux et jours de collecte.

D'avance, Merci.

IMPOTS LOCAUX 1991

La date limite de paiement peut changer par rapport à 1990. Taxes Foncières
Taxe d'habitation. Vous pouvez recevoir votre avis d'imposition à une date différente de celle de 1990.

- Vous pouvez avoir à payer un mois plus tôt ou plus tard qu'en 1990.

Lisez bien la date figurant sur votre avis d'imposition 1991. Elle peut être différente d'un contribuable à l'autre dans une même commune.

Cette année, dans le département, ces dates seraient les suivantes :

- Taxes foncières	: 15 / 11 / 1991
- Taxe d'habitation	: 15 / 10 / 1991

1'AFPA DE SAINT-PRIEST

Association de Formation Pour Adultes : Propose à toutes personnes à partir de 17 ans :

Des Formations concernant
tous les métiers du Bâtiment

Pour plus de renseignements s'adresser à l'AFPA : 1, rue du Lyonnais
69800 SAINT-PRIEST.

SIVOM DU PAYS D'AMPLEPUIIS - THIZY

Service "Ordures Ménagères"

Pour faciliter le passage du camion et éviter tout accrochage, il est demandé aux riverains de garer leur véhicule le plus près possible du trottoir le jour de collecte des ordures ménagères. D'autre part, nous vous informons que les poubelles qui n'ont pas de poignées et qui se resserrent dans la partie haute (genre tonneau) ne seront pas vidées. Nous vous demandons également de ne pas mettre des verres, de la terre, des cailloux et de la ferraille dans les poubelles et les conteneurs ; ainsi que des ordures ménagères dans les cartons.

Ces quelques mesures, si elles sont suivies ne peuvent qu'apporter une amélioration de ce service.

POINTS CONSEIL ARCHITECTURE
"Mettez de l'architecture dans vos projets"

Mettre chacun en contact avec l'architecture c'est l'ambition quotidienne des architectes-conseillers du CAUE.

Le CAUE du Rhône (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) complète et renouvelle son équipe d'architectes-conseillers : dix professionnels sont aujourd'hui à la disposition du public, des **personnes qui désirent construire, aménager ou améliorer une construction.**

Si vous ne connaissez pas le CAUE c'est le moment d'en profiter, le Point-Conseil Architecture est fait pour vous, il est gratuit et proche de chez vous.

Si vous avez un projet de construction, une idée seulement, ou si vous souhaitez agrandir ou rénover vos espaces de vie, si des questions techniques de construction vous préoccupent (implantation, volumes, matériaux, couleurs) c'est le moment d'en parler à un professionnel indépendant qui sera là pour vous écouter.

Ne dites plus "l'architecture c'est trop cher", "c'est pour d'autres" si vous avez soif de changements venez penser, parler architecture, c'est le moment de voir l'architecte-conseiller : apportez-lui vos plans, vos croquis, vos photos, vos doutes, il fera le reste avec l'enthousiasme qu'inspire le désir des belles choses.

Choisissez le Point-Conseil proche de chez vous. L'architecte-conseiller reçoit le public gratuitement dans les principales mairies ou au Palais Saint Jean, siège du CAUE, sur rendez-vous pris préalablement en téléphonant au 78.42.38.39.

Le CAUE oeuvre pour la qualité de votre cadre de vie, osez faire appel à lui.

Secteur Géographique : MONTS DE TARARE Communes : TARARE - AMPLEPUIS - THIZY :
Architecte : Yann COZON - Jours de rendez-vous mensuels : 1er jeudi matin et après-midi
3ème vendredi matin.

RAPPEL DES REGLEMENTS

DIVAGATION DES CHIENS

Cette divagation est interdite par Arrêté Préfectoral, en raison des conséquences qu'elle entraîne "aux plans de la sécurité et de l'hygiène publiques, du droit des tiers, de la Santé et de la protection animale".

Doit être considéré comme errant tout chien non immédiatement sous la surveillance de son maître.

Les propriétaires concernés étant susceptibles de sanctions au titre législatif et réglementaire.

La circulaire est au tableau d'affichage de la Mairie.

ELAGAGE

Tout propriétaire est tenu d'élaguer les haies et les arbres situés en bordure des voies et de dégager les carrefours. Aucune branche ne doit surplomber le domaine public et ses dépendances. Il est bien entendu qu'en cas d'accidents, faute de visibilité, les propriétaires seront tenus pour seuls responsables.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Chacun doit veiller à lutter contre tous bruits causés sans nécessité, ou dus à un défaut de précautions (pot d'échappement de mobylette par exemple) et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

EDF**GDF****EDF GDF SERVICES****LOIRE**

POUR VOTRE SECURITE : MEFIEZ- VOUS DES FILS !

Chaque saison d'été voit arriver, avec les travaux des champs et les pêcheurs, des accidents par contacts avec les lignes électriques. Le tribut payé reste toujours trop élevé.

Les Services Publics dont EDF GDF SERVICES LOIRE, tiennent à rappeler aux Agriculteurs et aux fervents de gaules métalliques ou en fibre de carbone, les conseils suivants :

1) ARROSAGE A PROXIMITE DES LIGNES ELECTRIQUES AERIENNES -

Des précautions élémentaires sont à prendre lorsqu'on manipule de longs tuyaux métalliques ou des engins arroseurs à grands bras, à proximité des ouvrages électriques.

- a) Les tuyaux doivent être déplacés parallèlement au sol et relevés à une distance suffisante à l'aplomb des conducteurs.
- b) Sur des cultures hautes (maïs, etc...) qui gênent la visibilité, il faut être très attentif à ne pas heurter ou approcher les conducteurs (tenir compte de : fausses manœuvres, balancements ou perte d'équilibre).
- c) Si l'on arrose avec des appareils à gros diamètre d'ajutage, on devra respecter une distance minimale entre l'aplomb des lignes électriques et l'arroseur, c'est-à-dire :
 - 20 mètres pour un diamètre d'ajutage de 26 à 33 millimètres,
 - 25 mètres pour un diamètre d'ajutage supérieur à 33 millimètres.

Compte tenu de la portée d'arrosage de ces appareils, les marges d'éloignement n'empêchent nullement d'arroser les parties de terrains situées sous les lignes.

2) PECHEURS A LA LIGNE -

Heurter les lignes électriques avec une canne même isolante, représente un risque grave d'électrisation. C'est souvent l'imprudence ou l'inconscience du danger qui sont responsables des accidents. Chacun doit être vigilant, votre sécurité en dépend.

" NOTRE MADONE "

Elle est bien simple la Madone
Notre Dame de SAINT-VINCENT
Son doux visage qui rayonne
A défié les saisons, et le temps.

Elle a partagé bien des peines
Et consolé bien des chagrins
C'est notre Maman, notre Reine
Qu'on aime aussi quand tout va bien.

Le promeneur qui se repose
A l'ombre de son sanctuaire
Retrouve dans son âme enclose
Le souvenir d'une prière...

Lorsque du joli clocher qu'elle domine
Monte vers Elle, un joyeux carillon
Alors là-haut sur sa colline
Son coeur frémit de joie et d'émotion.

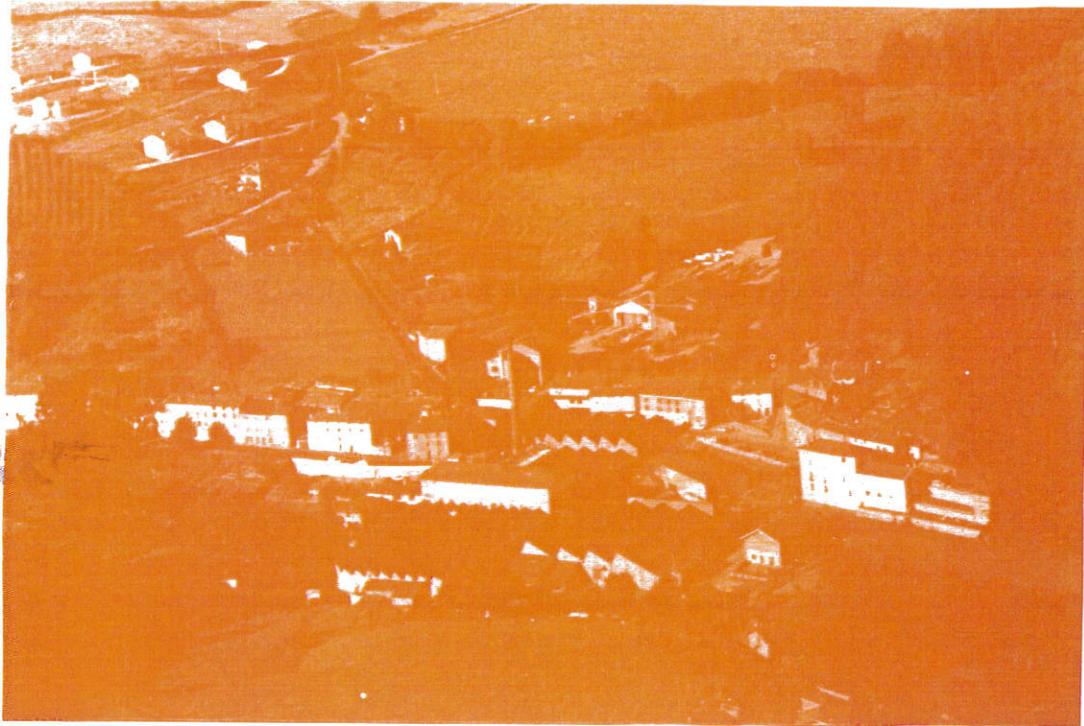
Mais si c'est un long glas qui sonne
Pour le départ d'un de "ses enfants"
Emue, de ses bras étendus, elle donne
Une bénédiction, et un apaisement.

Quand revient le "quinze août" on l'illumine
En souvenir je crois, d'un jour lointain
Chaque hameau, chaque maison s'anime
De mille bougies, dans le jour qui s'éteint.

Me souvenant des beaux dimanches
Où nous allions adolescents...
Cheveux au vent, plein d'insouciance
Lui dire en "secret" nos premiers tourments...

" Maintenant je vous demande "

Veillez toujours, ô, Blanche Madone
Sur ce village de SAINT-VINCENT
Protégez-le de la "folie des hommes"
C'est ma prière encore, tout simplement...



SAINT VINCENT DE REINS "Les Filatures"



SAINT VINCENT DE REINS "Magny"